

40 ANS AUX CÔTÉS  
DES CHÔMEUR.EUSE.S

# Rapport d'acti- vité 2022



Association de Défense des Chômeurs de Neuchâtel

## Message de la présidente

Eh oui! L'ADCN est toujours active, même si le taux de chômage a atteint son niveau le plus bas depuis 20 ans (moyenne CH: 2,2%, moyenne NE: 3%). Comme vous le verrez dans ce rapport d'activité, le retour à l'emploi reste compliqué pour une partie de la population. Elle cumule souvent des souffrances physiques et psychiques. L'équipe des permanentes et des bénévoles s'investit beaucoup pour lui redonner confiance et contribuer à sa réintégration sociale et professionnelle.

Les Assises cantonales de la cohésion sociale, mises en place par Florence Nater, conseillère d'Etat, en charge de l'emploi et de la cohésion sociale, ont révélé, entre autres, que la difficulté d'accès aux prestations sociales est due en grande partie à la complexité des démarches administratives, à la méconnaissance des droits, à la non-maîtrise du français. C'est pourquoi notre association cherche à renforcer le lien social, à offrir un accompagnement avec l'utilisation des outils informatiques, tout en dénonçant les discriminations et les injustices liées au travail, à la santé, à la culture. Si certains acteurs économiques et politiques reconnaissent que le travail reste un composant essentiel de notre identité, ils pensent que notre système social n'est plus adapté à la réalité, qu'il est trop coercitif, manque de flexibilité. Face à la pénurie du personnel dans les milieux de l'industrie, de la santé, de la restauration, de la construction, l'ADCN a été---

sollicitée par une entreprise de décolletage, qui a accepté d'engager des employés atypiques, qui seraient formés par ses soins. Une convention de partenariat a été établie et une jeune femme a pu être embauchée après avoir suivi une courte formation. Le défi de placer plusieurs de nos usagers, au parcours parfois décousu, nous tient

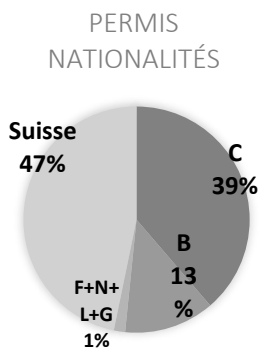


à cœur, parce que nous croyons que chaque individu a des compétences à faire valoir et que les employeurs sauront se montrer solidaires et compréhensifs. Afin de donner plus de visibilité à une pauvreté encore taboue, des podcasts vont être diffusés, sous forme de témoignages, avec des informations sur les assurances sociales, souvent peu coordonnées. Nous avons la chance d'avoir pu, grâce à des contributions publiques et privées, assurer le financement de nos projets. En juin 2022, l'ADCN a célébré ses 40 ans au Barraquito à Serrières sur le thème des « chômeurs ont des talents » dans un esprit festif, après deux ans de pandémie. Bonne lecture! Corinne DuPasquier, présidente

*Image : Corinne DuPasquier, présidente avec Carolina Pillonel, Educatrice en formation à l'ADCN diplômée en 2022*

## Le Bureau sociojuridique

Le bureau sociojuridique est pris en charge par les deux co-permanentes de l'ADCN, à savoir, Aïcha Brugger, animatrice socio-culturelle à 65%, et Sandra Spagnol, juriste à 20%.



En 2022, le bureau sociojuridique a retrouvé les chiffres « d'avant-Covid ». Ce sont ainsi 134 personnes qui ont été reçues à l'ADCN pour un total d'un peu plus de 180 entretiens. Cette demande en hausse (118 personnes en 2021) démontre que, indépendamment du taux de chômage « historiquement

bas », les personnes en recherche d'emploi restent nombreuses.

Les personnes reçues à l'Association se déclinent comme suit : 67 hommes et 67 femmes : 86 d'entre eux (64%) étaient indemnisés par la LACI ; 26 étaient en emploi ; et 22 bénéficiaient d'une autre prestation (aide sociale, APG, AA, ...).

Les femmes ont globalement un niveau de formation plus élevé que les hommes : 48 d'entre elles (72%) sont détentrices d'un CFC, voire d'un diplôme d'études

supérieures. Quand bien même une grande partie de ces femmes sont occupées dans les secteurs du nettoyage ou de la vente, offrant des conditions de travail pénibles et rendant au surplus difficile la conciliation entre vie privée et vie professionnelle. Les hommes sont largement représentés dans les secteurs de la restauration, des transports, du nettoyage et de l'industrie. Souvent employés par des agences intérimaires, voire au bénéfice de contrats de travail sur appel, ils sont soumis à des taux d'activité fluctuants et donc, non moins précaires.

Le soutien dispensé par le bureau sociojuridique est de plusieurs ordres. L'activité principale consiste à soutenir les personnes dans la rédaction d'oppositions et plus généralement de courriers et de lettres explicatives à l'employeur ou aux caisses du chômage, notamment les cas de chômage dit fautif. L'ADCN observe d'ailleurs qu'une pression importante est exercée à l'encontre des chômeur.se.s par le biais des sanctions, afin de répondre à une volonté politique de maintenir un taux de chômage bas.

Un autre pan important de l'aide apportée par l'ADCN consiste à informer les personnes quant à leur situation juridique, et de chercher avec elles, par le dialogue, l'écoute et la concertation, la meilleure solution possible qu'il s'agisse

d'assurance-chômage ou de droit du travail. D'une façon générale, l'ADCN observe une inadéquation croissante entre les profils des demandeurs.se.s d'emploi, d'une part, et le marché de l'emploi, d'autre part. L'accès, voire le retour à un emploi stable qui, plus est, reste compliqué pour les chômeurs.se.s dits âgés et/ou peu qualifiés. De même, l'Association constate un nombre croissant de personnes est en grande souffrance physique et/ou psychique.

Sandra Spagnol

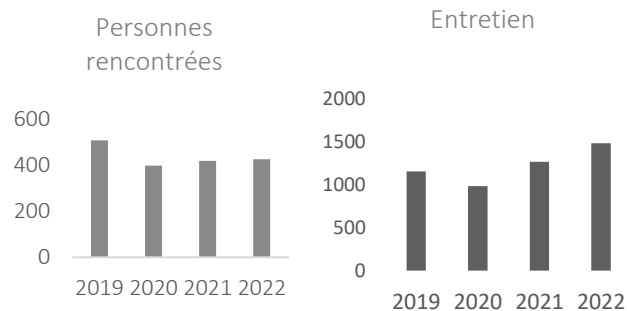
## Recherches d'emploi

Nous avons souvent le sentiment d'être dépassés par l'ampleur de la tâche. Les bénévoles travaillent avec des chomeur.euse.s. qu'ils jugent abandonnés par le système. Les difficultés à lire, à écrire, à comprendre et à utiliser les outils informatiques, ne sont pas suffisamment prises en considération par les autorités administratives. Les conclusions du sondage mené durant *Les Assises de la cohésion sociale* sont sans appel, 41 % des personnes interrogées répondent que la complexité des démarches administratives représente un frein à l'accès aux prestations. Nous ne pouvons que valider ce constat. Même si nous jouons notre rôle en répondant au besoin de ce public, nous estimons que les autorités devraient agir pour simplifier les démarches administratives. Le tout numérique n'est pas la

solution et nous continuerons à lutter pour maintenir le lien social.

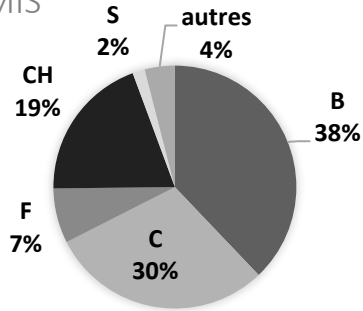
En 2022 nous avons rencontré 425 personnes contre 506 en 2019. Mais à contrario, nous avons effectué 1489 prestations en 2022 contre 1158 en 2019. La baisse du taux de chômage, la fracture numérique et l'évolution des flux migratoires complexifient sensiblement notre accompagnement.

Le niveau de formation de 71% se limite à l'école obligatoire à l'étranger. Nous recevons moins d'utilisateurs, mais nous les rencontrons plus souvent, car leurs besoins augmentent.

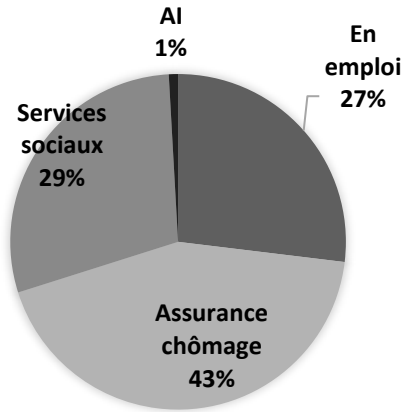


Nous avons rédigé 1859 lettres de postulation et 485 CV. Depuis la crise sanitaire, nous effectuons majoritairement des postulations en ligne. Nous ne comptabilisons pas dans ces données les centaines de gens qui travaillent de manière autonome sur les ordinateurs mis à disposition.

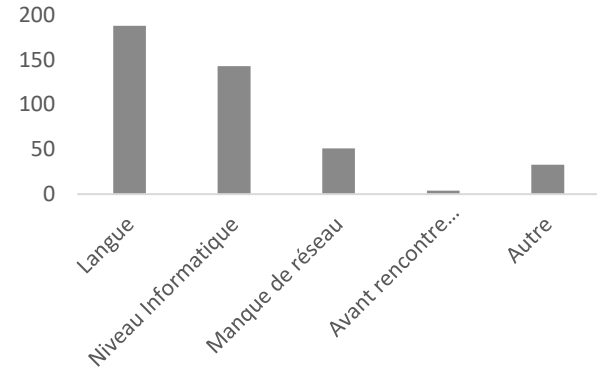
## PERMIS



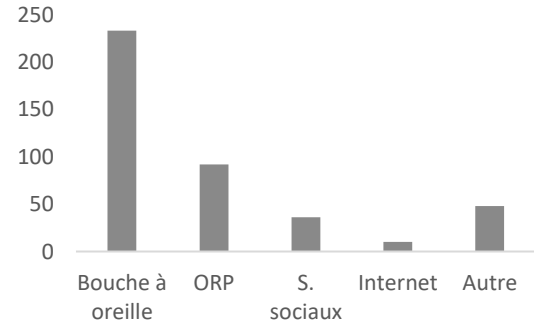
## STATUTS



## Raison de la venue



## Prise de contact ADCN



## L'Atelier informatique

Animé par des bénévoles, il a pour but de rendre plus autonomes les personnes face à un ordinateur, notamment par la compréhension de sa logique. Elles sont prises en charge individuellement, soit avec les PC mis à disposition par l'association ou alors avec leur propre PC portable. Exemples de prise en charge : maîtriser son propre PC, son agenda électronique, la gestion de sa clé USB, les plateformes de recherches d'emploi, les e-mails, CV, lettres et autres. La liste n'est pas exhaustive, chacun ayant ses propres besoins. C'est là que se situe la particularité de cette prise en charge, un bénévole pour un apprenant, ceci pendant une durée d'une heure trente. En ce qui concerne la fréquentation de cet atelier, qui a lieu les mercredis tous les quinze jours, sauf pendant les vacances scolaires, il a été prodigué 113 leçons pour 46 personnes inscrites régulièrement en 2022 (33 en 2021). Sept personnes avaient déjà suivi un ou des cours



informatiques, ceci par le biais de l'ORP ou autres, dans diverses institutions. Il a été constaté que fréquemment lesdits cours n'étaient pas adaptés à ces bénéficiaires, ce qui a pour conséquence d'augmenter leur crainte face à l'informatique en général. *Pierre Hobi, bénévole, responsable atelier informatique*

## Ateliers déclarations d'impôts

L'année 2022 nous a permis de reprendre sereinement les rencontres consacrées aux déclarations d'impôts. 6 bénévoles sont venus aider à remplir 56 déclarations d'impôts. Cette opération se déroule sur inscription avec des sessions, de fin février à fin mars. Sur rendez-vous et collectivement, nous proposons pour 10.-, de remplir les déclarations des chômeur.euse.s qui ne peuvent pas le faire seuls.

## L'Hôtel des associations

Il fonctionne désormais en gouvernance partagée ! Les différentes tâches sont réparties entre l'ensemble des associations. L'ADCN est en charge de l'accueil des nouveaux locataires. La plateforme en ligne *Trello* est utilisée pour maintenir la communication **entre les associations**. Les associations se sont impliquées pour faire aboutir un nouveau mode de gestion, en cours depuis environ 4 ans. Daniel Perdrizat, initiateur de ce beau projet, reste le représentant de la Maison auprès de la **Fondation propriétaire**. Actuellement, il n'y a plus d'intendant à proprement parlé. L'entretien des espaces communs est assuré par l'entreprise sociale Edel's. La gestion administrative est tenue par la FECPA.

## Événements et rencontres

Séance d'information pour les chômeuses : « Augmentation de l'âge de la retraite des femmes, prochaines votations » Interventions du syndicat UNIA et de la Marche mondiale des femmes. 07.02 / 5 participantes.

**Assemblée générale ADCN, 12.05./ 22 participant.e.s.**



Pour célébrer ses 40 ans d'engagement auprès des chômeur,euse.s et après 2 années de pandémie, l'ADCN a décidé d'inviter ses sympathisants à fêter le retour au « vivre ensemble ». Durant cette journée, les talents des chômeurs ont été mis en avant : stands de nourriture du monde, tombola, contes, danse et concerts, en collaboration avec le

Barraquito, buvette du port de Serrières. Thomas Facchinetti, Conseiller communal de la Ville de Neuchâtel, en charge du Dicastère de la culture, de l'intégration et de la cohésion sociale et Florence Nater, Conseillère d'État, cheffe du Département de l'emploi et de la cohésion sociale, nous ont fait l'amitié de prendre la parole à cette occasion. Corinne DuPasquier a retracé le parcours de notre association avec l'engagement qu'on lui connaît. Le 04.06./ 100 participant.e.s.



*Vous pouvez retrouver les images de cet anniversaire : <https://tvdecouverte.ch/project/40-bougies-pour-ladcn/>. Merci à TV découverte pour ce film.*

« **Sortie d'automne** ». Visite des ruines romaines de Vidy, Exposition LIVES Art Brut et parcours de vie, collection de l'art brut, repas avec l'équipe du centre socioculturel « Pôle Sud », visite des monuments historiques de la ville. Le 17.11. / 11, participant.e.s.

**Fête de Noël**, animée par la conteuse Sylvie Barjaque et repas canadien. Le 15.12 / 29 participant.e.s

## Le Comité

Il s'est réuni 4 fois en 2022. Il a pris note de la précarisation des chômeurs dans les permanences et de la dégradation de leur état de santé. Il a soutenu la démarche des permanentes dans leur projet de collaboration avec l'entreprise de décolletage, qui s'est proposée pour offrir des places de travail aux chômeurs ayant de la peine à retrouver un emploi. Il a fallu trouver des fonds pour que Sandra, qui a accepté de suivre ce dossier, en rencontrant les cadres et les chefs d'atelier et en coachant les futurs employés, puisse augmenter son taux d'activité de 10% sur une année. Il s'est positionné contre la réforme AVS21 (qui sera acceptée sur le plan national, mais balayée dans le canton de NE à 64,5%). Il a pris part au 40<sup>ème</sup> anniversaire de l'ADCN, qui a été très festif, avec une météo favorable. En 2023, plusieurs membres souhaitent quitter le comité, il faudra envisager son renouvellement. L'état des finances est aussi une préoccupation. En adaptant régulièrement les salaires au coût de la vie, ils ne peuvent plus être entièrement assurés par nos subventions publiques. On trouve des fonds pour des projets précis, mais pas souvent pour le fonctionnement de l'association.

## Interventions publiques de l'ADCN

« **Discrimination à l'embauche** » *module 9* ; cours de master université de Droit de Neuchâtel, le 10.03. *Exposé de l'ADCN. Zéro chômeur « Concept aujourd'hui, réalité demain »* Table ronde organisée par *Insertion Neuchâtel*. Le 05.04.

**Module ASC1 : Professionnalité**, destiné aux animateur.rice.s de la Haute Ecole de Travail Social et de la Santé de Lausanne (HETSL). HES-SO. Le 09.05.

« **Chômage et précarité dans les universités** » ; *Stable Jobs Better Science SSP.07.11. Exposé de l'ADCN avec le support de l'ADC Lausanne.*

## Présence médiatique

**RTN - AVS21 : " Une triple peine pour les femmes "** interview radio le 12 février 2022, 3 bénévoles de l'ADCN ont témoigné avec courage, à l'occasion de la conférence de presse.

### Arcinfo

« **La gauche neuchâteloise exhorte les hommes à voter non à AVS21** », article paru le 24.08. Participation à la conférence de presse.

« **Augmenter l'âge de la retraite des femmes de 64 à 65 ans ? Deux femmes en débattent** ». Parution le 13.09.

**Point de vue : « Les employeurs doivent se rapprocher des chômeurs »**. Article rédigé par Aicha Brugger, paru le 14.12.



## Nos participations

**Assises cantonales de la cohésion sociale.** Dans le but de mieux impliquer et intégrer les minorités et les personnes vulnérables au sein de la communauté, le Département de l'emploi et de la cohésion sociale a lancé une année de rencontres, débats, discussions et réflexions entre expert-e-s scientifiques, acteurs.trice.s du domaine social (publics, privés et associatifs), usager/ères et population (avril 2022 - avril 2023). Nous y avons assisté avec intérêt, d'autant plus qu'on y parlait d'accès à l'emploi.

Soirée de lancement des Assises cantonales : le 02.05.

« Diversités et politiques publiques : enjeux scientifiques et pratiques » : le 01.06.

Grand débat – « Comment améliorer l'accès aux prestations sociales dans notre canton » : le 04.10.

Réalisation d'un Podcast « Turbulences du canton sur le marché de l'emploi et le système d'action sociale ». Large consultation de la population par un questionnaire au sujet de l'action sociale, en collaboration avec UNINE.

### **Journée d'automne de l'ARTIAS**

Thème abordé « Les professionnel-le-s de l'aide sociale face au défi de la participation des bénéficiaires » : le 24.01.

### **Insertion Neuchâtel**

Nous maintenons des liens avec les programmes d'intégration professionnelle du canton qui souhaitent être

un interlocuteur privilégié auprès du Département de l'action sociale. Un de nos bénévoles nous a représentés. AG le 23.05  
Visite du Centre de formation *Le Botza* en Valais, le 30.10.  
Séance des membres : le 24.11.

### **Plateforme précarité**

Ce groupe de rencontre a été mis en place suite à la crise sociale liée à la pandémie du COVID-19. Il est à la base de la création du site internet [www.ensemble-ne.ch](http://www.ensemble-ne.ch) en 2022. C'est un espace d'échange destiné aux différents acteurs qui œuvrent dans le canton en matière de précarité. En 2022, les débats ont principalement porté sur l'impact de la crise ukrainienne dans le canton.

Participation au Cercle « Isolement », le 17.03.

Plénière, le 22.03. Plénière, le 08.11.

### **Culture**

« Démocratie ! Un spectacle dont vous pourriez être les héros » à l'Heure Bleue, en collaboration avec le Club 44, le TPR et l'ABC. Le 13.12., 4 participant.e.s.

« Catastrophe » à la Case à choc : 25.03.22, 7 participant.e.s.

« D'après » au Théâtre du Passage 24.05. 9 participant.e.s.

« Les lumières de la ville », film de Charlot, avec orchestre au Théâtre du Passage : le 16.12. 7 participant.e.s.

Collaboration avec le CCN, place à 5.- pour les chômeurs.

Merci d'avoir maintenu cette ancienne et belle collaboration.

## Formation

En 2022, Carolina Pillonel, militante de longue date a achevé sa formation d'éducatrice sociale ES à l'ARPHI, en emploi à l'ADCN. Nous la félicitons pour son beau parcours et sa détermination.

L'équipe des bénévoles a suivi une formation de *communication non violente*, proposée par l'association Bénévolat Neuchâtel le 09.05. 6 participant.e.s

Aïcha Brugger, permanente ADCN, a entamé un CAS en médiation d'entreprise à la Heig.VD (Yverdon), qu'elle terminera en avril 2023. *La formation a été financée grâce au soutien de la Fondation Prévention et Santé (Colombier) et du club-service Soroptimist Neuchâtel. Merci pour leur geste !*

## La Coordination cantonale

Elle regroupe les ADC de Neuchâtel et de La Chaux-de-Fonds, qui ont signé une convention avec l'Etat. Rencontre commune le 4 novembre avec Florence Nater, conseillère d'Etat, Valérie Gianoli, cheffe du Service de l'emploi et Stéphanie Lachat, conseillère stratégique, pour présenter nos activités et demander une augmentation de notre subvention (qui nous a été hélas refusée). Par contre, notre projet avec l'entreprise de décolletage a été soutenu et le financement sera assuré par le Fonds cantonal de secours aux chômeurs.

L'ADC CdF a renforcé son comité après le décès subit de son président Christian Beuret. Elle a organisé la Soupe au caillou sur la place des Brigades internationales le 17 octobre sur le thème : « Stop à la discrimination pour cause de pauvreté. Ensemble, brisons l'ignorance ». Film à l'ABC sur « Héros ordinaires Neuchâtel, pour le développement durable », avec 17 expériences. Elle partage les mêmes soucis que l'ADCN.

## Trois Commissions cantonales, dans lesquelles les 2 ADC sont représentées (Aïcha et Sylvain)

**Conseil de l'emploi.** Les rencontres ont largement porté sur le manque de main-d'œuvre qualifiée dans différents secteurs et la baisse du taux de chômage. 17.05.22 et 22.11.

**Commission tripartite.** Elle s'est réunie à deux reprises dans sa nouvelle composition. Les séances permettent à ses membres de présenter leurs activités et d'échanger sur la situation de l'emploi, des ORP et de la formation professionnelle dans le canton. C'est une source d'informations importante. Délégué des ADC : Sylvain Aubert, référent ADC de la Chaux-de-Fonds. 30.05 et 31.11.

### **Plateforme cantonale de lutte contre le surendettement**

Les discussions étaient axées sur la prévention, la détection précoce et l'assainissement. 26.04. et 29.11.

## Perspectives

En 2022, nous avons entamé une collaboration avec une entreprise de la région qui vise la réinsertion de chômeurs dans le domaine du décolletage. C'est un nouveau défi pour notre association. En 2023, nous souhaitons développer ce projet. Sandra Spagnol a augmenté de 10% son temps de travail à l'ADCN, pour une année, afin de développer ce partenariat. Ce projet est soutenu financièrement par la Fondation neuchâteloise de secours aux chômeurs.

« Au cœur du Chômage ». C'est le premier Podcast de l'ADCN. Nous allons réaliser 4 épisodes en 2023. L'idée est de partager des informations sur le chômage à partir de parcours de vie. 3 épisodes sont soutenus financièrement par le Fonds cantonal de lutte contre le surendettement.

L'ADCN a été invitée à intervenir à l'Assemblée générale de la CSIAS le 9 juin sur la question des personnes entre la fin de droits au chômage et le recours à l'aide sociale.

En 2023, « la soupe au caillou » redescend à Neuchâtel ! Cette année, c'est l'ADCN, qui organisera la célébration de la Journée mondiale du refus de la misère, le 17 octobre. A vos agendas !

## Équipe ADCN 2022

Cette année, l'équipe a réalisé une nouvelle charte basée sur les valeurs propres à l'ADCN destinée aux bénévoles et aux usagers. Vous pouvez la retrouver : [https://www.adc-ne.ch/adcn\\_neuchatel.asp/2-0-88-6-6-1/](https://www.adc-ne.ch/adcn_neuchatel.asp/2-0-88-6-6-1/)

**Permanentés** : Aïcha Brugger, *travailleuse sociale à 65%* et Sandra Spagnol, *juriste à 30%*.

**Éducatrice en formation** : Carolina Pillonel

**Bénévoles** : Thierry Faux, Naima Henni, Pierre Hobi, Sandrine Maeder, Pierre-André Ruch, Sandra Walter.

**Bénévoles atelier informatique**: Pierre Hobi *responsable*, Odile Blanc Bonin, Germano De Marco, Cécilia Dobner, Bernardo Mosqueira, Pierre-André Ruch.

**Maintenance informatique** : Jean-Marc Delley et Jean-Claude Wahler.

**Bénévoles déclarations d'impôts** : Florence Baroni, Philippe Chopard, Sandrine Maeder, Susanne et Jean-François Rosé.

**Contrats d'insertion**: Giseline Dürrenmatt, Ricardo Frutuoso, Albina Haliti, Pascal Lécureux, Jam's Margot, Natacha Rapone, Lorena Rottigni.

**Comité**: Corinne DuPasquier, *présidente*, Jean-Michel Béguin, *trésorier*, Catherine Badertscher, Anne Bersot-Payard, Marie-Thérèse Delley, Cédric Dupraz, Anne Gruaz, Alexandre Joly, Hubert Péquignot, Henri Vuilliomonet, Jean-Claude Wahler.

**Vérificatrices des comptes**. Marie Grandjean et Carolina Pillonel.

*Nous remercions tous nos membres pour leur soutien et leur générosité et nous espérons pouvoir compter sur vous tous et toutes pour les prochaines années.*

## Maintenance informatique

L'ADCN remercie JM Delley pour son engagement indéfectible. Il entretient avec beaucoup de soin le parc informatique pendant toute l'année.

## Horaires de la permanence

**Lundi matin** : colloque d'équipe et travail administratif

**Mardi matin** : rencontre emploi (accueil et création des nouveaux dossiers, sur inscription)

**Mercredi matin** : travail administratif et rendez-vous réseau

**Mercredi après-midi** : atelier informatique sur inscription, rencontres collectives

	<b>Lundi</b>	<b>Mardi</b>	<b>Mercredi</b>	<b>Jeudi</b>	<b>Vendredi</b>
<b>9h-12h</b>	Fermé	Ouvert	Fermé	Ouvert	Ouvert
<b>14h-17h30</b>	Ouvert	Ouvert	Atelier informatique	Ouvert	Ouvert



## Comptes P+P au 31 décembre 2022 + budget 2023

Rubriques	no compte	Au 31.12.2021	Au 31.12.2022	Budget 2022	Budget 2023
<b>Produits</b>					
Subvention cantonale	6300	55 000	55 000	55 000	55 000
Subvention communale	6301	64 125	75 300	60 300	60 300
Dons en espèces	6000	9 850,50	14 785,50	10 000	10 000
Recherche de fonds extraordinaires	6004	5 000	9 000	7 000	16 000
Recettes diverses	6100	0	800	0	0
<b>Total des produits</b>		<b>133 975,50</b>	<b>154 885,50</b>	<b>132 300</b>	<b>141 300</b>

## Charges

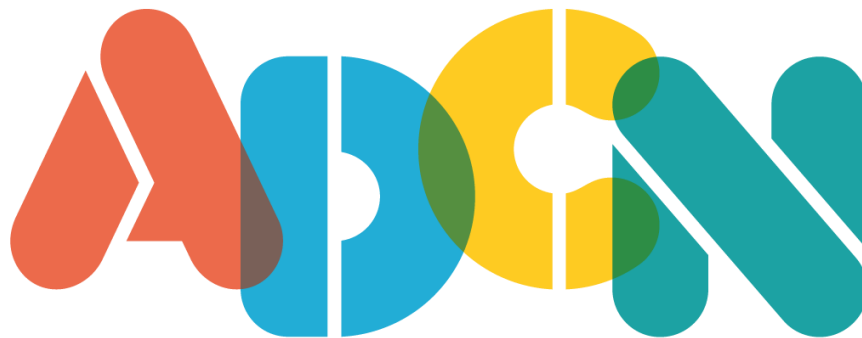
Salaires et charges sociales	4000	106 348,20	112 340	102 500	120 000
Frais de déplacements	4001	730	460	1 200	800
Frais de formation	4002	898	8 390	3 000	4 000
Location + charges	4100	15 228	15 228	15 230	15 230
Entretien matériel bureau + ordinateurs	4317	280	0	0	0
Assurances incendie + RC	4500	456,75	502,10	460	520
Frais Comité+AG+journal Regard+RA	4600	511,75	1 005,55	3 000	1 000
Frais bureau + inform. + timbres poste	4700	3 370,70	3 418,75	1 800	3 400
Frais CCP	4720	206,30	204,04	250	220
Téléphone, Internet	4730	954,45	1 466,20	1 000	1 500
Abon. journaux + documentation	4740	806,65	882,35	800	700
Dépliants, cartes de visite	4750	450,45	0	0	0
Repas + permanence-café	4800	1 306,05	658,10	1 000	700
Aide financière aux chômeurs	4801	0	0	100	100
Cotisations à autres associations	4900	380	430	380,00	430
Divers	4990	0	0	150	100
Animation	4991	2 313,55	3 570	3 800	4 000
Nouveaux projets	4993	1 500	0	0	0
<b>Total des charges</b>		<b>135 740,85</b>	<b>148 555,09</b>	<b>134 670</b>	<b>152 700</b>
<b>Résultat de l'exercice</b>	4999	<b>-1 765,35</b>	<b>6 330,41</b>	<b>-2 370</b>	<b>-11 400</b>

Neuchâtel, le 16 février 2023

## Bilan au 31 décembre 2022

		31.12.2021	31.12.2022
<b>ACTIFS</b>			
Caisse	1000	323,60	80,05
Poste	1010	38 242,45	54 702,01
Actifs de régularisation	1090	400	234,50
<b>Totaux</b>		<b>38 966,05</b>	<b>55 016,56</b>
<b>PASSIFS</b>			
Passifs de régularisation	2001	2 279,90	12 000
Réserve :- salaires	2090	18 000	18 000
- activités collectives	2121	8 000	8 000
- informatique	2125	3 000	3 000
- Aide aux chômeurs	2123	2 000	2 000
Capital	2129	7 451,50	5 686,15
Résultat de l'exercice	2130	-1 765,35	6 330,41
<b>Totaux</b>		<b>38 966,05</b>	<b>55 016,56</b>

Neuchâtel, le 16 février 2023



**Association de Défense des Chômeurs de Neuchâtel**

Hôtel des associations

Rue Louis-Favre 1

2000 Neuchâtel

Tél. 032 725 99 89

[info@adcn.ch](mailto:info@adcn.ch)

[www.adcn.ch](http://www.adcn.ch)

IBAN :CH90 0900 0000 2000 1640 6